

# La lettre mensuelle pour et par les fibromyalgiques

## Métaux lourds et fibromyalgie : quel lien ?

A priori, toute personne serait en droit de me demander si je ne suis pas tombée sur la tête à la lecture de ce titre... en tant que malade, on connaît la vie difficile au quotidien, on sait ce qu'on a connu avant et ce qu'on vit maintenant ou ce qu'on ne vit pas ou plus. Alors on est en quête de savoir quelle est l'origine de ce syndrome dont on souffre et dont on nous parle, on est en quête de la cause qui a fait en sorte que celui-ci nous tombe dessus. Sur ce chemin de la recherche et alors que mon article dans le magazine bio-contact paraissait (voir sur le site « articles »), j'ai été contacté par deux personnes me mettant une nouvelle fois sur la piste des métaux, ces fameux métaux... dont m'avait déjà parlé le podologue spécialisé en posturologie...

En effet, mon médecin généraliste, en 2005, m'a orientée vers ce podologue à Dijon. Après un bilan postural, il m'a suggéré de regarder du côté des métaux lourds... « lorsque vous dites « métaux lourds », vous pensez à quoi exactement ? » ; « plomb, mercure... » ; « mais d'où je les aurais ? » ; « de la pollution... ». Et je suis repartie en plein questionnement intérieur et sans vraiment d'informations. Puis, Eliane de Mont de Marsan qui travaille dans un magazine de consommateurs m'a interpellée sur le nombre de tasses de thé que je prenais (attention aluminium), et m'interrogeait sur le métier de mes parents afin de savoir s'ils avaient pu être contaminés par un quelconque polluant... Puis ce fût le tour de Françoise qui m'a parlé des amalgames dentaires et des métaux lourds. J'étais tout ouïe sur les informations que l'on me transmettait et très rapidement je me suis mise en relation avec le médecin qui pouvait effectuer ce qu'on nommait une chélation. Après un 1<sup>er</sup> rendez-vous médical téléphonique, la date de ma 1<sup>ère</sup> chélation fût arrêtée (avril 2007).

Un mois plus tard, j'avais en mains le résultat des analyses faites dans un laboratoire allemand. Certains taux étaient très hauts mais comment interpréter cela. Françoise me proposa une analyse rapide de ceux-ci avant ma prochaine rencontre avec le médecin afin de mettre en place une procédure de prise en charge. Et les conclusions me laissèrent pantoise « pas étonnant Patricia que tu sois si mal au vue de tes résultats : tu es dans les 4 % des personnes les plus intoxiqués à l'étain, dans les 8 % pour l'arsenic et dans les 20 % pour le mercure ». Oui, fort complexe ce nouveau champ d'exploration. Françoise m'affirmait qu'une fois débarrassée de ces métaux, je recouvrerais la santé. Après avoir lu le livre d'un certain docteur allemand qui prônait une démarche de guérison qui, selon moi, était des plus suspectes, je voulais prendre le temps de réfléchir à tout cela...

Ne voulant plus agresser mon corps avec des produits allopathiques, je n'arrivais pas à concevoir de débiter un traitement chimique lourd pour chélater mon corps. Et après renseignements pris auprès de deux sommités médicales qui prônaient une démarche naturelle, respectueuse du corps, la conclusion était là, cinglante « un corps fortement intoxiqué ne peut pas se débarrasser des métaux lourds uniquement par une approche naturelle lorsque ceux-ci sont en trop grosse quantité.

Et finalement, après un an et demi de réflexions, j'ai psychologiquement accepté que mon corps subisse un traitement lourd afin de le libérer des métaux lourds. J'en suis à ce jour à un an de chélation à raison d'une par mois. Il y a des effets secondaires (réactions diverses selon les personnes allant d'une fatigue à des réactions épidermiques) ; à partir de la 8<sup>ème</sup> chélation, je me suis sentie un regain d'énergie mais à ce jour, mon corps n'a pas retrouvé son état de bonne santé.

Pourquoi me direz-vous, n'ai-je pas totalement recouvré la santé.  
Moi-même, je suis déçue que ce ne soit pas encore le cas mais il est vrai aussi que le déclenchement d'une maladie tout comme le « travail de guérison » (= conditions biologiques de la



réparation) dépendent d'une multitude de paramètres. Françoise, quand à elle, à totalement recouvré la santé grâce au docteur Melet, à ce jour, décédé. En effet, certaines personnes déclenchent la fibromyalgie (ou d'autres maladies) à cause d'un stress (voir foyer de Hamer) et à du fait du terrain propice des métaux lourds. Et donc une part peut guérir... et je fais partie, à priori, de ce panel là !

**Je vous parle métaux lourds, désintoxication... il est nécessaire de vous donner plus d'informations à ce sujet.**

On parle de métaux lourds ou d'éléments métalliques naturels (appelés aussi éléments traces) car ce sont des éléments organiques, présents dans notre sol en quantité faible. Les métaux "lourds" sont ainsi qualifiés du fait de leur densité élevée. Les principaux métaux lourds sont le plomb, le cadmium, le mercure, l'arsenic et dans une moindre mesure, le chrome et le nickel. Les conséquences dangereuses de quelques uns comme le plomb ne sont plus à prouver ; d'autres, comme le fer sont utiles à notre vie (présent dans l'hémoglobine) mais selon les pays, les spécialistes ne sont plus d'accord quant à la dangerosité de certains utilisés dans notre quotidien (dans les piles, la photographie... et malheureusement également dans nos plombages). *Pour exemple*, le mercure, dont « la toxicité vient de son extrême volatilité (puisqu'il peut être facilement respiré), de sa relative solubilité dans l'eau et les graisses (il peut être facilement transporté dans le corps), et de sa capacité à se lier avec d'autres molécules, qu'il va modifier ou dont il va transformer les fonctions » (dictionnaire\_environnement.com). D'où l'interrogation justifiée quand en France, on nous le met dans les dents.

Ne confondons pas détoxication et désintoxication : la première est l'action d'éliminer naturellement les toxiques présents dans l'organisme. La seconde s'applique à un traitement visant à guérir une intoxication ; ce terme est souvent utilisé concernant l'accoutumance à l'alcool ou aux stupéfiants). Donc, le corps humain étant incapable d'éliminer les toxines et produits chimiques respirés et ingérés, ceux-ci stagnent dans nos cellules, nos tissus, notre sang, nos viscères. Il faut donc les extraire des cellules par un moyen chimique. Mais n'entamons pas de guerre de mots puisque nous devons avant tout faire la guerre aux maux engendrés.

**Je vous tiendrai au courant des avancées de mon traitement. N'hésitez pas à me demander des renseignements sur ce dossier via le formulaire de contact.**

### Le point en France

L'intoxication aux métaux lourds est reconnue pour certains métiers à risque.

Le CSHPF (conseil supérieur d'hygiène publique de France) a estimé en 1998 que la quantité de mercure libérée des amalgames dentaires n'est pas suffisante pour produire les effets toxiques mis en cause dans le cas de maladies.

Toutefois il faut noter que des rapports contraires existent ; le gouvernement suédois en 2003 concluait « ... sachant que le mercure est un toxique polyvalent agissant à différentes niveaux du métabolisme cellulaire, l'amalgame doit être considéré comme un matériau non adapté aux soins dentaires... ».

Il en a été de même dans des rapports aux Nations Unies et au Conseil de l'Union Européenne. Une plainte est actuellement instruite au pôle santé du ministère de la justice.

**Voir le numéro 18 de avril 2009 du CINAK (Centre International de Neurobiologie Appliquée / Dr Klinghardt) - Fibromyalgie et toxicité des métaux lourds.**

### Gare aux amalgames !

**M. Rémy GIGOS**  
9, rue des bégonias  
90 160 Bessoncourt

Depuis quelque temps les mises en garde se succèdent contre la consommation excessive de poissons carnivores comme le thon ou la daurade. Ceux contiennent en effet des quantités importantes de mercure, dont les effets neurotoxiques sont bien connus : le mercure s'accumule dans le cerveau entraînant de nombreux effets secondaires comme l'atteinte de l'audition ou de la vision, mais aussi des troubles psychiatriques (angoisse, irritabilité, dépression). C'est pourquoi le mercure est maintenant interdit dans les piles ou les thermomètres. Mais qu'en est-il des amalgames dentaires, qui contiennent jusqu'à 50 % de mercure ? De nombreuses études prouvent que la salive des patients qui ont des amalgames dentaires contient des taux élevés de mercure, si bien que certains pays européens comme la Suède ne remboursent plus la pose d'amalgames. En novembre 2007 un appel a été lancé au Luxembourg par des scientifiques spécialistes des risques pour la santé liés au mercure, en présence du ministre luxembourgeois de la santé, afin d'obtenir l'arrêt de l'utilisation des amalgames dentaires. Pendant ce temps, les français s'intoxiquent... sans même grincer des dents.

EST REPUBLICAIN – lundi 26 mai 2008

**Le lobby pharmaceutique** : Martin Winckler, écrivain et chroniqueur sur France-inter a été viré après une chronique où il critiquait le lobby pharmaceutique ! (source *Nouvel observateur* – mai 2009)  
Comme on peut déranger !

**Le principe de précaution reconnu** : article sur les antennes relais – condamnation de Bouygues telecom à 3 000 € de dommages et intérêts à chaque plaignant.  
( Janvier 2009 – 60 Millions de consommateurs n° 434)  
Enfin, une avancée !

**Vaccins** : les dégâts de l'aluminium (*Alternative Santé* n° 284)

**La terrible maladie de Minamata : quand les métaux lourds tuent !**

**Retrouvez d'autres informations sur le site [www.maladie-fibromyalgie.com](http://www.maladie-fibromyalgie.com)**